

ÉCOLE DE DANSE DE GENÈVE

Cours adultes Règlement

Inscription

1. Les cours ont lieu toute l'année excepté durant les vacances scolaires et les jours fériés officiels.
2. Une taxe d'inscription de CHF 30.-, valable pour l'ensemble de la saison (début septembre à fin juin), vous sera demandée.
3. Cette inscription vous permet d'acheter des cartes de 10 ou 20 cours.

Cartes de 10 ou 20 cours

4. Les cartes de 10 ou 20 cours se paient par carte bancaire ou comptant à l'accueil de l'EDG et ne sont ni transmissibles ni remboursables. Elles ne peuvent pas être reportées pour une nouvelle saison.
5. Le tarif étudiant est accordé sur présentation d'une carte officielle.
6. En cas de force majeure ou de certificat médical de longue durée, une prolongation exceptionnelle de cette carte pourra être demandée à la direction. Deux cours seront retenus en guise de délai d'attente pour toute prolongation accordée.
7. Une même carte permet l'accès à tous les cours pour adultes. Toutefois l'école se réserve le droit de refuser l'accès à certains cours (cours complets).
8. Les cartes ont une validité de 4 mois.

Divers

9. La responsabilité de l'école n'est pas engagée pour tous les dommages, accidents, blessures, causés ou subis lors des cours. Chaque élève doit par conséquent être assuré en accident et responsabilité civile.
10. L'élève s'engage à se conformer aux directives sanitaires de l'école.
11. Il est demandé à chacun de respecter la propreté et l'intégrité des locaux. Il est notamment strictement interdit de porter des chaussures d'extérieur (même baskets) dans les studios. Aucune nourriture ou boisson, à l'exception de bouteilles d'eau, n'est autorisée dans les studios. Il est également interdit de fumer dans tous les espaces de l'école.
12. Des vestiaires avec douches sont à la disposition des élèves. Pour le respect et le confort de tous, il est vivement demandé d'en respecter l'hygiène.
13. La direction décline toute responsabilité pour les objets oubliés ou volés dans l'école.